

**A Bruxelles Woluwe - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences médicales**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Sigle du programme: **REAN9CE****Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Structure du programme .....	3
- Programme détaillé .....	4
- Programme par matière .....	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	5
Informations diverses .....	6
- Conditions d'accès .....	6
- Evaluation au cours de la formation .....	7
- Gestion et contacts .....	7

## REAN9CE - Introduction

### INTRODUCTION

---

## REAN9CE - Profil enseignement

### STRUCTURE DU PROGRAMME

---

La formation à temps plein est d'au moins 2 ans et comprend une formation théorique de 20 crédits, un stage à temps plein d'au moins deux années dans un ou plusieurs services de stage agréés sous la direction d'un maître de stage agréé, dont une année peut être accomplie au cours de la formation supérieure de la spécialité de base et dont 3 mois à 6 mois doivent être effectués dans un service d'urgences agréé.

Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la compétence.

Ces stages comprennent des activités de garde.

## REAN9CE Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc  
annuel

1 2

#### ⌘ *Partie de base REAN9CE*

##### o Premier bloc annuel (60 crédits)

○ WREAN2311	Questions approfondies de soins intensifs (U ou IU), 1ère année	Pierre-François Laterre (coord.)	120h	12 Crédits	q2	x	x
○ WREAN2381	Stages cliniques de soins intensifs, 1ère année, 1ère partie			24 Crédits	q1+q2	x	x
○ WREAN2391	Stages cliniques de soins intensifs, 1ère année, 2ème partie			24 Crédits	q1+q2	x	x

##### o Deuxième bloc annuel (60 crédits)

○ WREAN2312	Questions approfondies de soins intensifs (U ou IU), 2ème année	Pierre-François Laterre (coord.)	80h	8 Crédits	q2	x	x
○ WREAN2382	Stages cliniques de soins intensifs, 2ème année, 1ère partie			20 Crédits	q1+q2	x	x
○ WREAN2392	Stages cliniques de soins intensifs, 2ème année, 2ème partie			17 Crédits	q1+q2	x	x
○ WREAN2372	Travail de fin d'études en soins intensifs (publication)			15 Crédits	q1+q2	x	x

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

## REAN9CE - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

#### Conditions d'accès spécifiques

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre en dernière année ou avoir obtenu le Master Complémentaire (ou DES) en anesthésiologie, chirurgie et médecine interne ou une de leurs subdivisions, et pédiatrie.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

L'évaluation des connaissances du candidat se fera par un contrôle continu assuré par le maître de stage et par un examen portant sur les matières enseignées.

Rédaction et présentation du mémoire.

Publication d'un article sur un sujet de soins intensifs dans une revue qui fait autorité.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le certificat universitaire de compétence en soins intensifs.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle.

Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation menant à l'agrément.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Secrétariat du service clinique en soins intensifs

Agnes Brine

Tél. 02 764.27.01

### Secrétariat facultaire MSCM

Anne Lepage

Tél. 02 764.52.35

Armand Lawson

Tél. 02 764.50.32

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (MSCM)

Responsable académique du programme: Pierre-François Laterre

Jury

- Pierre-François Laterre
- Philippe Hantson